

Association des Amis de la Chèvre de Lorraine

- Sauvegarde et développement de la race.
- Un réseau d'éleveurs, professionnels et amateurs mais aussi des sympathisants
- Soutien des éleveurs, notamment en installation : accompagnements techniques, schéma de reproduction et sélection, santé, alimentation, valeurs laitières.



- Présence à de nombreuses manifestations agricoles

Un groupe dynamique et une ambiance très conviviale

Si vous aussi, vous aimez La Chèvre de Lorraine, si sa sauvegarde vous tient à cœur, alors n'hésitez pas, et envoyez votre bulletin accompagné de votre cotisation !



Amis de la Chèvre de Lorraine

ENSAIA, 2, avenue de la Forêt-de-Haye –BP20163– 54505 Vandœuvre Cedex

Courriel : chevredelorraine@gmail.com

Site web : www.chevredelorraine.fr

Facebook : Amis de la Chèvre de Lorraine

Références bancaires : CREDIT MUTUEL – NANCY STANISLAS,

RIB 10278 04001 00021027701 67 | **IBAN** FR76 10278040010002102770167

BIC CMCIFR2A **ATTENTION CHANGEMENT DE DOMICILIATION EN 2021**



Bulletin d'adhésion à l'Association des Amis de la Chèvre de Lorraine
(A retourner rempli à Patrice MONANGE 21, rue Général Gengoult 54200 TOUL
ou par mail à l'adresse chevredelorraine@gmail.com)

J'adhère à l'association pour l'année 2021

- Adhésion simple 20€
- Eleveur amateur 30€
- Eleveur professionnel (activité caprine secondaire). 50€
- Eleveur professionnel (activité caprine principale). 70€
- Membre majeur supplémentaire |__| x 5€ = |__| €

(Toute personne majeure de la même famille ou vivant à la même adresse qu'un individu ayant adhéré à 20€, peut devenir adhérente avec une cotisation de seulement 5€)

Je souhaite soutenir l'association grâce à un don de |__|__|__| €
Montant Total |__|__|__| €

Je règle par chèque à l'ordre de l'Association des Amis de la Chèvre de Lorraine
 par virement en indiquant mon nom et l'année de cotisation

Je souhaite recevoir une facture* un justificatif Prime race menacée
*précisez l'intitulé

ADHERENT PRINCIPAL

Nom/Prénom |_____|
Organisme |_____|
Adresse |_____|
Code Postal |_____| Ville |_____|
Pays |_____| Tél : |_____|
E-mail |_____|

Possédez-vous un n° de cheptel ? Oui : _____ Non

ADHERENT SUPPLEMENTAIRE

Nom/Prénom |_____|
Email |_____| Tél |_____|

- Je m'engage à respecter la Charte des éleveurs de Chèvres de Lorraine
- J'accepte de recevoir des informations sur l'actualité de l'association par des campagnes d' emailing.
- J'accepte que mes coordonnées soient inscrites au sein de l'annuaire des adhérents dont l'accès internet est exclusivement réservé à nos membres afin de faciliter les échanges entre eux.
- J'accepte que les données d'élevage que je transmets à l'association soient conservées et utilisées à des fins collectives et en faveur de la sauvegarde et du développement de la race. Elles ne seront pas utilisées à des fins commerciales.

CHARTRE DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES DE LORRAINE (validée lors de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2018)

L'Association des Amis de la Chèvre de Lorraine souhaite que ses adhérents s'engagent vers des objectifs d'élevage communs à travers la **Charte des éleveurs**.

La présente charte fixe des objectifs permettant aux éleveurs de Chèvres de Lorraine de progresser dans leurs pratiques afin de pouvoir participer à la sauvegarde de la race et de son patrimoine génétique et à la mise en œuvre d'un mode de production agricole durable, respectueux de l'environnement et du bien-être animal tout en respectant les valeurs historiques portées par les premiers éleveurs de la Chèvre de Lorraine.

L'adhésion à cette charte se fait sur une base volontaire et individuelle.

De la connaissance de l'histoire de la Chèvre de Lorraine au respect du standard

La Chèvre de Lorraine s'inscrit dans l'histoire des chèvres communes du pays Lorrain. Il s'agit de grandes chèvres, bonnes marcheuses, adaptées à un élevage en plein air et qui exploitent des ressources fourragères très variées.

Les animaux de la race présentent nécessairement un **lien avéré avec le troupeau originel** et sont **obligatoirement inscrits au sein du livre généalogique**. La robe grise herminée constituée par une superposition de poils noirs et blancs, denses et rallongés est l'une des caractéristiques recherchées. La présence de traits spécifiques d'autres races caprines doit être évitée. L'éleveur de Chèvres de Lorraine s'engage à orienter sa sélection en faveur du respect du Standard défini.

De la conduite d'élevage à l'alimentation

L'Éleveur de Chèvres de Lorraine doit proposer une forme d'élevage fidèle à l'histoire de cette population caprine : élevage de plein-air en parcours ou pâturage, limitation des intrants, respect de l'environnement, maintien d'une productivité permettant de rémunérer le travail de l'éleveur.

L'Éleveur s'engage à assurer les meilleures conditions de vie, d'états sanitaire et psychologique des animaux élevés.

La valorisation des fourrages par le pâturage ou le pastoralisme est un mode d'élevage indispensable à la belle saison et un accès à l'extérieur est souhaitable tout au long de l'année. Afin de favoriser l'élevage de plein air, l'écornage des animaux est proscrit.

La base de la ration hivernale est constituée principalement de foin.

L'apport quotidien de concentré est raisonné en fonction de la production laitière des animaux mais ne dépasse jamais 700 grammes/jour en pleine lactation.

Seuls sont autorisés dans l'alimentation des chèvres les végétaux et aliments complémentaires issus de produits non transgéniques.

L'herbe et la luzerne enrubannées et récoltées en pré-fané sont à éviter.

La distribution d'ensilage est proscrite.

De la reproduction à la tenue du livre généalogique

L'Éleveur de Chèvres de Lorraine s'engage à respecter les cycles naturels de reproduction. Ainsi, il renonce à tout désaisonnement de ses animaux.

La reproduction a lieu uniquement par saillie naturelle. L'insémination artificielle n'est autorisée qu'à des fins conservatoires proposées à l'Éleveur par l'Association.

Les échanges d'animaux se feront prioritairement vers des éleveurs adhérents à l'Association.

L'Éleveur a pour objectif de respecter au mieux les orientations de reproduction proposée par l'Association. A cette fin, il s'engage à transmettre annuellement les mouvements de son cheptel (naissances, entrées, sorties) à l'Association qui saisira ces informations au sein du livre généalogique et qui orientera l'Éleveur dans ses choix. Seuls les animaux répondant aux critères fixés et inscrits au sein du Standard peuvent prétendre à intégrer la race Chèvre de Lorraine.

En outre, l'Éleveur accepte la visite de représentants de l'Association lors des campagnes de pointage et leur présente tous les documents utiles à renseigner le livre généalogique.

De la participation à la vie associative aux engagements réglementaires

Dans la mesure de ses moyens, l'Éleveur s'impliquera dans la vie associative en participant à l'Assemblée Générale annuelle ou *a minima* en transmettant son pouvoir à un autre adhérent. Il pourra également s'investir en intégrant le Conseil d'administration après élection conformément aux statuts, en participant aux événements de l'Association et en diffusant conseils auprès des autres éleveurs dans un esprit de solidarité. Il s'engage à ne pas nuire aux intérêts et à l'image de l'Association et de ses membres.

Dans la mesure de ses moyens et conformément à ses statuts, l'Association assure la tenue du livre généalogique, mène des actions de sauvegarde et de développement de cette race caprine à faible effectif. L'Association se propose également de coordonner les actions de soutien extérieur et de participer à des travaux autour de l'élevage. Elle apporte des conseils techniques à ses adhérents.

De plus, l'Éleveur s'engage à respecter la réglementation française et européenne en vigueur ; notamment celle liée aux opérations d'identification et de traçabilité des ses animaux (boucles, carnet d'élevage, passeport...).

Date :

Nom :

Signature :